

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2003 Numéro 5

Février 2003

Sommaire :

Éditorial	1
Au Conseil Municipal	2
Communauté de Communes	4
Une nouvelle	7
A l'école	12
Le Contrat Éducatif Local	13
Bibliothèque municipale	14
Vie associative	15
Téléthon 2002	17
État Civil	20

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, avant le 01 juin 2003

à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.02 €.

EDITORIAL

Le premier bulletin de l'année est traditionnellement celui des vœux. Bonne année à tous donc ! Même si déjà un mois s'est écoulé : constater la rapidité du temps qui passe est d'une grande banalité, et jeter un coup d'œil sur 2002 donne presque un parfum de nostalgie. Les fêtes et cérémonies jalonnent les mois et, revenant chaque année, entretiennent l'illusion d'un monde immobile, d'un temps qui recommence. Mais que retenir de cette année-là dominée au plan national par les élections présidentielles et législatives, qui ont suscité des débats jusque dans nos petites communes ?

A l'échelon municipal, les travaux de voirie (réfection de routes, nouveau chemin du Petit Montabarat, eaux pluviales, trottoirs) ont constitué le gros des investissements réalisés. Bien des projets prennent du retard et se trouvent reportés la réfection des toitures était inscrite en 2002, mais vient seulement de commencer; le lotissement des Roches est toujours dans l'attente du feu vert de l'administration; la mise en sécurité du bâtiment de l'église s'avère plus délicate que prévu; nous attendons le démarrage de la dernière tranche de l'assainissement du bourg, qui doit être mis en oeuvre par l'équipement. Vous trouverez dans ces pages un aperçu des projets en cours ou en discussion pour 2003... et sans doute 2004 !

Mais 2002, ce fut aussi pour certains des événements personnels marquants: événements heureux lorsqu'il s'agit d'un mariage ou d'une naissance; douloureux lorsque l'on pleure la perte d'un être cher. Si nous nous réjouissons de la joie des uns, nous partageons également la peine des autres, dans un même esprit de solidarité communale.

Parlant de solidarité, comment ne pas évoquer cette fête de la solidarité que représente le Téléthon, désormais traditionnel à St Dizier Leyrenne : fruit de l'union des associations et de nombreux bénévoles autour d'un même élan généreux, il marque le dynamisme de notre commune et fait partie de son rayonnement. Le fait que Pascale se soit vue attribuer la tâche de coordinatrice départementale en est un signe.

C'est ainsi que j'entends souvent dire : « Il se passe toujours quelque chose à St Dizier Leyrenne ». Je forme le souhait que 2003 nous conforte dans cet élan !

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

Au Conseil Municipal

Révision des tarifs

- Cantine

La vente des tickets de cantine s'effectuera, comme d'habitude par carnet de 10, à la mairie les mercredis et samedis matin au prix de 21 € soit 2,10 € le ticket. (tarif inchangé)

- Camping (tarifs pour une nuit)



Adulte	1.53 €
Enfant	0.76 €
Véhicule	1.22 €
Tente, caravane	1.02 €
Camping-car	2.04 €
Branchement électrique	1.22 €
Garage mort	1.63 €

- Location de la salle des fêtes



	Habitants de St Dizier (Arrhes de 50 €)	Personnes extérieures (Arrhes de 100 €)
PRIVÉ	145 €	290 €
ASSOCIATION à but non lucratif	* gratuit	210 €
VIN D'HONNEUR PRIVÉ	108 €	165 €

Le Conseil décide de supprimer la ligne "Association à but lucratif". Les groupements à but lucratif, si le cas se présente, paieront le prix des privés de l'extérieur.

* Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que la location de la salle des fêtes sera **gratuite 4 fois dans l'année** pour les associations locales à partir de janvier 2003. Le Conseil décide 9 voix (145 €), 3 voix (100 €), 1 abstention de fixer le prix de la location à **145 €**.

- Cimetière

Le prix de vente des concessions dans le nouveau cimetière est fixé à 78,50 € le m² et les quelques emplacements restant libres dans l'ancien cimetière au prix de 17 € le m².

- Tarif de l'eau et de l'assainissement

Eau

Assainissement

ABONNEMENT	55.52 €
0 m3 → 50 m3	0.58 €
51 m3 → 100 m3	0.53 €
> 100 m3	0.45 €

ABONNEMENT	64.26 €
Le m3	0.45 €

Le prix de l'eau pour la commune d'Augères est fixée à 0.20 €.



Taxe de raccordement au réseau d'assainissement : 260 €

Branchement sur le réseau d'adduction d'eau potable : 475 €

• Des travaux...

Les trottoirs du lotissement du Soleil Levant et de la rue du Château ont été réalisés pour la somme de 21 932 €. L'entreprise reviendra pour refaire le goudronnage de la route qui est dégradé.

Les employés communaux ont réalisé une rampe pour l'escalier du cimetière.

• Quelques projets...

Voirie

La route forestière du Bost de ville, la route de Murat qui monte au monument, le chemin communal de Maison Rouge, Pradeix...

L'église

Mr Alain Broussard, technicien des bâtiments de France est venu faire un état des lieux de l'église de St Dizier. La toiture, les fissures extérieures, les fuites d'eau intérieures, le chauffage, la sécurité des statues et du mobilier ont été expertisés... M. Broussard a examiné les devis présentés par les artisans pour la réfection de l'église. Des subventions sont à demander au Ministère de la Culture et au Département. Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'attribution des subventions. M. Broussard fait un rapport qui met l'accent sur la nécessité de réaliser des travaux urgents pour assurer la sécurité. Un arrêté a été pris pour interdire la circulation derrière l'église afin de limiter les risques d'accidents. Les travaux vont prendre un peu de retard, mais nous pouvons bénéficier de 30 % de subventions.



Le plan incliné

Le plan incliné de la mairie est en piteux état. Dans un premier temps, il a été demandé un devis (14 800 €) qui permettra de solliciter des subventions auprès de différents organismes. Ce plan incliné prendra en compte les accès de la mairie jusqu'à l'école en passant par la bibliothèque.

Le fleurissement

Des jardinières seront installées aux entrées de bourg du côté de Pradeix, des Granges, de Baloumier et de Murat. Sur la place, l'installation du socle pour la charrette avec un entourage de végétaux sera réalisée.

Le fleurissement du tour de l'église attendra la fin des travaux.



Les toilettes publiques

Les toilettes publiques actuelles seront démolies. Un premier devis est de 13 264 €. Un autre devis est demandé avec un plan plus simple pour un coût moins élevé.

L'aménagement de la place

Une étude pour l'effacement des lignes électriques sera effectuée par le Syndicat d'Électrification. La remise en état du sol sous les tilleuls et la bordure pour faire des parkings le long de la route seront réalisées après devis.



Le columbarium

Dans un premier temps, nous faisons une demande de devis pour la réalisation d'un columbarium dans le nouveau cimetière, l'emplacement et l'agencement seront décidés ultérieurement.

• Toitures de l'école

Après la réception du cahier des charges et de la convention avec le maître d'œuvre (M. Sartout), un courrier a été envoyé aux entreprises de couvertures pour qu'ils viennent retirer un dossier.

Quatre entreprises ont répondu. L'entreprise ATB a été choisie. Elle effectuera les travaux fin janvier début février. (coût : 68 557,22 €).



Garderie

Vous êtes de plus en plus nombreux à mettre vos enfants à la garderie et par soucis de sécurité nous vous demandons d'être vigilants et de bien amener les enfants jusqu'à la garderie pour les confier à Sandrine. Il ne faut pas les laisser dans la cour de l'école...

École

Les enfants qui ne prennent pas le ramassage scolaire sont acceptés dans la cour de l'école 10 minutes avant le début des cours soit : 8 heures 50, 13 heures 20.

De plus, quand un enfant arrive après 9 heures, vous devez l'amener dans la classe et signaler son arrivée à la cantine s'il y prend son repas.

Cantine

Quelques précisions : les nom, prénom, classe de l'enfant et la date sont à inscrire sur les tickets de cantine.

Les indispensables serviettes de table sont, comme les vêtements, bonnet, gants etc...à marquer au nom de l'enfant, qu'il soit petit ou grand !



Monsieur et Madame CHAMBRAUD ont offert des galettes des rois aux enfants qui prennent leur repas à la cantine. Nous les remercions vivement pour leur générosité.



La Communauté de Communes de BOURGANEUF – ROYÈRE DE VASSIVIÈRE



Vous êtes nombreux à demander des renseignements sur l'OPAH. Récemment, dans vos boîtes aux lettres, vous avez reçu une note explicative de la Communauté de Communes ; mais cette feuille a pu parfois être confondue avec la publicité. Voici donc cette information suivie du mot du président de la Communauté de Communes M. Jean-Claude MICHAUD.

Projet d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Qu'est ce qu'une OPAH?

La Communauté de Communes Bourganeuf - Royère de Vassivière, va engager en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les 19 communes des deux cantons de Bourganeuf et de Royère de Vassivière.(8 000 habitants)

Cette opération spécifique en faveur de l'habitat peut vous concerner...

Qui peut bénéficier d'une OPAH?

Vous êtes:

- Propriétaire bailleur d'un bien immobilier inoccupé ou loué (maison, appartement,...)
- Propriétaire occupant

Vous avez des projets :

- De réalisation de travaux (réhabilitation, amélioration du confort...)
- Des adaptations de votre logement

Des aides techniques et financières pourront vous être apportées

Comment bénéficier d'une OPAH?

Dès à présent, un recensement des besoins est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Pour ce faire, des équipes d'animations sont mises à disposition par la Communauté de Communes pour vous informer et examiner vos projets. Prenez contact la Communauté de Communes, place du Mail, BP 27, 23 400 Bourganeuf

La demande de renseignements est sans engagement de votre part, n'hésitez pas !

La Communauté de Communes de BOURGANEUF – ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Projet d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (suite...)



Le mot du Président

Redynamiser l'habitat ... et le territoire

L'habitat est un des leviers du développement rural. Notre territoire communautaire n'est pas en capacité d'offrir à ce jour une offre locative suffisante et diverse pour accueillir de nouveaux arrivants, mais aussi satisfaire aux besoins de la population résidente.

Au nombre des actions que les élus de la Communauté de Communes de Bourganeuf Royère de Vassivière entendent mettre en oeuvre au titre de l'habitat, l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) poursuit un double objectif:

- Réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements, notamment locatifs maintenir les ménages aux ressources modestes dans un habitat décent. L'OPAH ouvre la possibilité de bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux (mises aux normes, économie d'énergie, gros oeuvre...), et d'une assistance technique et administrative gratuite.
- Intégrer les travaux d'amélioration de l'habitat dans un projet global de développement du territoire communautaire. L'OPAH peut notamment s'articuler avec des dispositifs que le Conseil Général de la Creuse va prochainement mettre en oeuvre sur l'habitat (pour le maintien à domicile, la résorption de l'habitat indigne...), mais aussi, et c'est le souhait des élus communautaires et des Chambres Consulaires, avec des actions de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC). De plus, l'économie locale bénéficiera de l'OPAH, qui générera un volume d'activité conséquent pour les entreprises locales, notamment celles du bâtiment.

Les partenaires au projet d'OPAH

- ⇒ L'Etat
- ⇒ L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- ⇒ Le Conseil Régional du Limousin
- ⇒ Le Conseil Général de la Creuse

La Communauté de Communes a confié l'étude pré opérationnelle de l'OPAH à l'Association PACT ARIM. Cette phase est déterminante pour la suite et le succès de l'opération. C'est pourquoi, nous sollicitons ce jour les propriétaires de logements vacants, les propriétaires bailleurs, mais aussi des propriétaires occupants en les invitant à nous contacter, s'ils sont intéressés.

Jean-claude MICHAUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Place du Mail
BP 27
23 400 BOURGANEUF

UNE NOUVELLE

Il y a quelques temps, Monsieur Jean REDON nous a fait découvrir un recueil de nouvelles et de poésies publié en 1978 « Je suis comme je suis » par Madame Monique SCHWARTZ-PAROUTY qu'il a bien connu, comme de nombreux habitants de St Dizier.

En effet, Mme SCHWARTZ-PAROUTY a été enseignante à St Dizier. « Née à Saint Yrieix la Montagne, son enfance se passa à courir les champs et les bois. Exilée ensuite en Seine et Marne, elle se heurte au béton armé et à la solitude des grandes cités. Elle nous revient alors à Bourganeuf, puis à St Dizier Leyrenne, et là, au milieu des collines mauves de « sa » Creuse elle écrit... » (*extrait d'un article écrit lors de la parution de son recueil de nouvelles et de poèmes en 1978*)

Aujourd'hui, sa mère, Madame Simone PAROUTY, sa fille Madame Caroline SCHWARTZ et sa Sœur Madame BORGHESI nous ont donné l'autorisation de publier dans notre petit journal communal cette nouvelle qui parle avec tendresse et émotion de son grand-père Clément PAROUTY.

(Clément PAROUTY, avec sa famille. La photo est prise devant l'échoppe de sabotier, actuellement la maison de M. et Mme BORGHESI)



GRAND-PÈRE

Si l'on me demandait quel homme j'admire le plus, je ne répondrais pas quelque général couvert de sang et de médailles ni quelque illustre écrivain. Je répondrais « Grand-père, le sabotier de Saint-Dizier-Leyrenne. »

Grand-père était artisan, ou plutôt, il était artiste, l'artiste du sabot ; et que personne ne rie.

De petite taille, trapu, il était doué d'une force herculéenne. N'avait-il pas, à lui tout seul, transporté un énorme billot qui, blessé d'une profonde entaille, lui servait à emprisonner le morceau de bois informe qu'il allait sculpter.

Grand-père portait avec fierté de grosses moustaches gauloises, mais la bonté de son regard de chien de garde démentait l'aspect agreste de son allure.

Grand-père était un artiste : ceinturé d'un tablier de cuir retenu par une seule bretelle, tel un homme des cavernes, il taillait, rognait, creusait, fignolait son oeuvre. Puis venaient les essayages minutieux.

Grand-père faisait des sabots sur mesure, sabots qu'il vendait pour une bouchée de pain, avec la satisfaction du travail honnête.

Combien d'heures ai-je passées dans son atelier d'où s'exhalait l'odeur *sui generis* de la sève mourante. La pièce était jalonnée d'outils menaçants auxquels je n'avais pas droit de toucher. Le soir, il les suspendait entre les poutres. Ils formaient alors de merveilleuses stalactites d'acier.

Moi, la petite pisseuse, enfouie dans les copeaux, la tête décorée d'anglaises blondes veinées d'acajou, je regardais émerveillée.

« Dis, grand-père, que tu as un grand paroir !

- C'est pour mieux dégrossir la forme mon enfant.
- Oh ! grand-père, que tu as une grande gouge !
- C'est pour mieux creuser le talon mon enfant. »

Mais ici, pas de méchant loup.

C'était la paix et j'en ronronnais de plaisir.

Quand enfin il s'asseyait pour clouer les semelles de caoutchouc, je grimpais sur le barreau de sa chaise.

Là, avec précaution, je soulevais sa casquette pour découvrir son crâne chauve et luisant, doux comme les élytres d'un coléoptère.

J'avais le droit aussi de lui ouvrir la bouche. Je pointais un doigt craintif vers son unique dent, énorme dragée humide qui me fascinait.

Parfois, une ombre apparaissait.

« Voyons Monique, vas-tu laisser ton grand-père. »

Mais non, elle ne dérangeait pas la petite, pas du tout, quelle idée ! Et la silhouette intrusive s'évanouissait.

Ainsi s'égrenaient les heures dans l'atelier de grand-père. C'était bon, c'était chaud, c'était le bonheur.

Quand j'eus l'âge d'aller à l'école, grand-père me recommanda gravement de bien travailler. Aussi, le jour où je sus lire, je brandis, victorieuse, mon abécédaire, pour montrer mon savoir.

Je remarquai son émotion et aussi sa gêne. Avais-je pressenti la vérité ? Toujours est-il que lorsque je lui demandais de lire à son tour, grand-père se troubla. Alors il me prit sur ses genoux.

« Vois-tu, mon petit, je suis de l'assistance publique. Je ne sais pas lire, parce que je ne suis jamais allé à l'école. Dès que j'ai su tenir sur mes jambes, je suis allé travailler dans les champs. L'école, ce n'était pas pour moi. Quand on n'a pas de parents, il faut payer son pain très jeune. » J'en ressentis une profonde blessure. C'était une injustice, une terrible injustice qu'il fallait réparer vite, très vite.

« Grand-père, grand-père, je vais t'apprendre, attends.

- Non, mon enfant. Je suis trop vieux. Et puis, il faut bien que je fasse mes sabots. Ça ne fait rien, ce n'est pas gênant, c'est ta grand-mère qui lit et écrit pour moi. »

Ainsi, brave bonhomme, tu avais accepté ton sort d'illettré avec résignation, humilité. Un enfant orphelin doit rester digne, tu l'avais appris de bonne heure et j'étais fière de toi.



Un matin, alors que je m'échappais fouguese de la maison, je faillis être happée par une voiture. Tous les visages avaient pâli.

La peur passée, mon père entra dans une violente colère et bondit vers moi en vue d'une fessée sonore pour corriger mon étourderie. Je détalais à toutes jambes. J'allais être rattrapée, quand s'éleva une voix énorme, tonitruante.

« Arrête immédiatement, tu entends. Elle ne l'a pas fait exprès cette petite ! »

Stupéfait, mon père se figea net. Grand-père se tenait sur le seuil, ceint de son tablier de cuir, un outil à la main, les moustaches menaçantes.

Il était le patriarche, Vulcain, Zeus lui-même. Je me précipitai vers lui.

Là, derrière le rempart musclé de ses bras, j'étais invulnérable.



La maison de mes grands-parents nichait en haut d'une côte, juste à l'entrée du bourg. C'était la halte de tous les paysans épuisés après une si longue marche. Il y avait, toujours pour eux, une cafetière fumante et un litre de vin rouge pour les reconforter.

Grand-père était très sobre. Il se servait tout juste un fond de verre pour trinquer avec l'invité.

Grand-père était très sobre... pourtant un jour...

C'était en juillet, le temps était lourd en ce début d'après-midi. Grand-mère était absente. Un voyageur de commerce descendit fièrement de sa traction noire pour prendre une commande : pointes, garnitures, vernis, comme à l'accoutumée. Grand-père lui offrit un verre.

Oh! oh ! père Clément, il est fameux votre petit vin.

- C'est par ma foi vrai, acquiesça grand-père d'un claquement de langue.

- Où l'avez-vous déniché ? demanda le voyageur qui, d'une chiquenaude, remonta son chapeau sur le haut du crâne.

- Ben, je n'y comprends rien. C'est mon vin ordinaire, pourtant, il a un goût... un goût... voyons... »

Et pour mieux découvrir ce fameux petit goût, père Clément se versa une grande rasade, puis une deuxième... Il ne fut plus prononcé un mot.

Les deux hommes, l'œil mi-clos, dégustaient religieusement. A peine quelques borborygmes de satisfaction, et la bouteille fut vidée.

Grand-père essuya d'un revers de main les traîtresses gouttes de rosée qui pendaient à ses moustaches. Et furtivement il alla cacher le litre dans la cave.

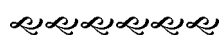
Ce fut le soir que tout se gâta. A l'heure du dîner, il se fit un grand remue-ménage dans la cuisine : assiettes entrechoquées, plainte de portes malmenées, chaises bousculées, le tout entrecoupé de « Ça par exemple, c'est un peu fort ! »

Grand-père toussa.

« Tu cherches quelque chose, Marie? »

Grand-mère passa une tête hirsute. « Pardi ! Je me demande ce qu'est devenue ma bouteille de quintonine. Une bouteille toute neuve, faite de ce matin ! »

Il te fallut avouer ton crime, grand-père. Oh! elle n'était pas contente, Marie, pour sûr qu'elle ne l'était pas. La soupe fut avalée en silence, le nez dans notre écuelle, nous évitions de nous regarder, maîtrisant, à grand-peine, notre fou-rire.



Quelques années après, mon père mourut, très jeune, trop jeune, j'avais quinze ans. Il y eut de grands cris, des pleurs, des va-et-vient. Grand-père ne dit rien, lui.

Il alla au jardin, fuyant la horde tapageuse. Il fit même la soupe comme d'habitude. Et puis, le soir, lorsque le calme revint, il monta avec moi dans la chambre.

Il s'assit devant le corps inerte de son fils, impassible, sans une larme, le regard fixe. Simple-ment, il ne put retenir un soupir terrible, un râle venu du plus profond de ses entrailles. Je sus à quel point il avait mal. Et posant sa grosse patte sur ma tête, il murmura : « Si seulement je pouvais prendre sa place. » Il était sincère.

Quand l'heure de la mise en bière arriva, on constata, avec effroi, que le cercueil ne passait pas dans l'escalier tournant. Le menuisier en conclut qu'il fallait le hisser et le redescendre par la fenêtre. Alors grand-père se leva :

« Non, ça jamais! Mon fils quittera la maison par la porte. » De son pas pesant, il monta, saisit son enfant raidi par la mort, et, aux hommes venus pour l'aider, il eut cette phrase déchirante :

« Attention de ne pas lui faire mal ! ».



Deux ans après, ce chêne taillé pour être centenaire, ce roc, se mourait à son tour.

« Le poumon, le poumon, vous dis-je », diagnostiqua le médecin. Mais non, docteur, vous vous trompiez, grand-père se mourait de chagrin muet.

« Pleurer, gémir, crier est également lâche... »

Pourtant, toi l'illettré, tu ne connaissais pas la mort du loup.

Quand il ferma les yeux, ce fut sans peur, dignement. Simple-ment, il mourut en s'excusant pour le dérangement.

Ouvre les portes de ton église, Curé, ouvre-les bien en grand ! Et vous, les ouailles pécheresses, chantez ! Un homme est mort, un pur, un vrai.

Et grand-mère donna les outils. Et le billot de bois se consuma dans la cheminée. Il fallait débarrasser.

Longtemps après, je les revis ces outils. Ils formaient, à nouveau, des stalactites luisantes sur un plafond étranger. Je les aurais reconnus entre mille. La patine des manches n'avait pas bougé. Combien de fois les avais-tu saisis, grand-père ? Et j'ai revu tes mains calleuses, tes bras velus j'ai entendu tes « han » sonores sous l'effort. Alors quelque chose de terrible est monté en moi, une révolte, une envie de crier, de reprendre.

Rassure-toi, grand-père, il n'y eut pas de scandale, tu n'aurais pas aimé. Simple-ment, je suis sortie bien vite et j'ai pleuré de te perdre une seconde fois.



Une journée bien remplie

Vendredi 20 décembre, dernier jour de classe avant Noël, un programme chargé attendait les élèves de l'école. Dès 9 heures, ils prenaient le car pour se rendre au cinéma « Le Régent » afin d'admirer le dernier dessin animé des studios Disney : « la planète au trésor », grâce à la générosité des Amis de l'Ecole Laïque.

A peine le temps de se restaurer à la cantine que déjà ils accueillaient le Père Noël venu inaugurer l'hiver dans la salle de motricité de l'école.

Ce fut d'abord le tour des « grands » du primaire de lui chanter quelques chansons appréciées des parents présents, avant de recevoir le traditionnel livre « commandé » spécialement pour l'occasion par la municipalité.

Vint ensuite le tour des « petits » de la maternelle, très impressionnés par la barbe blanche.

Pour se remettre de toutes ces émotions tout le monde se retrouva à la cantine pour le goûter.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis le bon déroulement de cette journée, et surtout, bien sûr, au Père Noël.



Un concours de dessins

Tous les ans, l'Office de Tourisme de Bourganeuf organisait un concours de dessins de Noël pour les écoles de Bourganeuf.

Cette année, il a étendu ce concours à toutes les écoles du canton. Les élèves de Saint Dizier n'ont pas ménagé leur peine et vous avez sans doute pu observer quelques-uns de leurs « chefs-d'œuvre » dans les vitrines bourganiaudes. Les résultats de ce concours seront annoncés le **mercredi 5 février, à 17h30, mairie de Bourganeuf.**

Chaque classe aura ses lauréats.

Un jardin à l'école

Dans le cadre d'une classe à « Projet Artistique et Culturel », les élèves du cycle 2 (grande section / CP / CE1) aidés par les CE2, s'initient aux joies du jardinage, avec l'aide de Mr Lecerf.

Début décembre, Mr Pradaude nous a livré de la terre afin de réaliser des plantations de bulbes pour le printemps. Hélas, la météo ne nous a pas vraiment aidé et la terre est tour à tour trop détrempée ou trop durcie par le gel pour que nous puissions l'étaler correctement. Nous nous sommes donc résolus à réaliser nos premières plantations dans des pots de fleurs en attendant des jours plus cléments !



Les pompiers à l'école

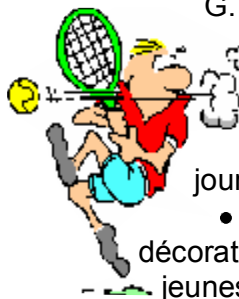
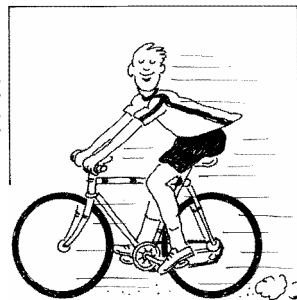
D'un seul coup, ce jeudi 16 janvier, les élèves entendent 3 coups de sifflet retentissants ! Que ce passe-t-il ? Vite, vite, il faut évacuer les classes et se rassembler sous les chênes de la cour ! Surprise, deux pompiers sont là ! L'école est-elle en feu ? Pourtant aucune fumée ne se dégage des bâtiments... Ouf ! Ce n'était qu'une alerte, comme ça, on sera prêt au cas où ...

Le Contrat Éducatif Local

Le comité de pilotage du Contrat Éducatif Local s'est réuni le 17 janvier, en présence de représentants de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, de l'Inspection Académique, de la Zone d'Éducation Prioritaire et de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire.

La première partie de la réunion a été consacrée au bilan des actions mises en place en 2002 :

- La garderie municipale donne toute satisfaction, le nombre d'enfants accueillis est en augmentation et semble plus régulier.
- Les activités « post scolaires », de 16h30 à 17h30, connaissent un réel succès, à tel point que les aides-éducateurs qui les animent ont du dédoubler les groupes. Une inquiétude et un regret : le contrat « emploi-jeune » de l'aide éducatrice qui assure l'atelier musique du mardi arrive à échéance fin juin. Il ne sera pas reconduit et il n'y aura donc plus personne à la rentrée pour encadrer cet atelier.
- Succès également pour l'atelier VTT, déplacé le mercredi matin : G. Carrozza a lui aussi été obligé de faire 2 groupes.



- Le mini-tennis a par contre connu plus de difficultés. Il est reparti sur de nouvelles bases en partenariat avec le club de Bénévent. Les jeunes tennismen sont transportés chaque samedi matin au gymnase de Bénévent. Au passage, ils emmènent avec eux leurs camarades d'Aulon et de Vieilleville. Aux beaux jours, ce sera au tour des bénéventins de bénéficier du court de Saint Dizier.

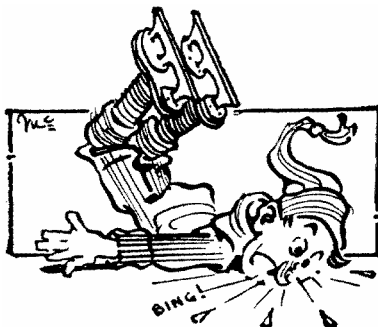
- Plusieurs animations ont été programmées pendant les vacances scolaires : décoration sur porcelaine, après-midi « Harry Potter », stage de musique pour les plus jeunes.

- Le concert du 16 juin a connu une affluence méritée. La qualité des groupes qui se sont produits a permis d'asseoir la notoriété de ce concert en passe de devenir un rendez-vous incontournable des nuits cou-rouge.
- Les adolescents se sont réunis par deux fois afin de faire part de leurs envies et attentes. D'aucuns regrettent la disparition du « squat » mais ce problème dépasse les compétences du C.E.L.. La mise en place de panneaux de basket ainsi que la réalisation d'une piste de rollers ont été évoquées. Des sorties le vendredi soir ont été envisagées.
- Une première concrétisation de ces rencontres a été une sortie patinoire au mois de novembre. Elle a réuni une trentaine de participants ravis de leur soirée.

La réunion s'est ensuite poursuivie avec les projets pour 2003. Le représentant de la D.D.Jeunesse et Sports a demandé à ce que ces projets lui soient communiqués à la mi-février afin de pouvoir préparer la répartition des subventions.

Il a ensuite indiqué qu'une part importante des transports pouvaient être pris en charge par le Conseil Général.

Le comité de pilotage se retrouve le mardi 4 février, afin de boucler les budgets des projets 2003.



Prochains rendez-vous :

vendredi 7 février : sortie patinoire

**mercredi 12 mars : sortie concert « Renaud »
32 € entrée au spectacle + transport**

Renseignements et inscriptions à la mairie

Bibliothèque municipale



Vous avez été nombreux à réagir à l'article du Populaire et de La Montagne d'octobre dernier !

Bien sûr, la bibliothèque n'existe pas que depuis octobre 2002 ! Elle est là depuis 80 ans et c'est le mobilier installé depuis 91-92 dans le local actuel qui a été renouvelé ! Si le correspondant local de la Montagne était resté jusqu'à la fin de la réception de ce samedi 19 octobre, il aurait entendu M. Lozach, Président du Conseil Général et de M. Guillaumot, Maire de St Dizier remercier les bénévoles d'hier et d'aujourd'hui pour leur dévouement, disponibilité et surtout leur passion pour les livres et leur désir de la faire partager.

Voici l'article paru dans l'Écho du Centre le 25 octobre et la photo prise par M. Bellangeon, correspondant local de ce journal.



Renouveau de la bibliothèque à Saint-Dizier-Leyrenne

Samedi 19 octobre, les habitants de Saint-Dizier ont inauguré avec plaisir leur nouvelle bibliothèque Municipale. Si celle-ci existe depuis plus d'un siècle, le Conseil Général, représenté par son Président Mr Lozach, et Mme Bonnal, directrice de la Bibliothèque Départementale de Prêt, ont permis un réaménagement du local. Celui-ci est entièrement remeublé, et de ce fait, le choix des supports mis à la disposition des lecteurs s'est diversifié : livres, CD, DVD, vidéos, et dans peu de temps Cd Roms.

Mme Laroche, bibliothécaire bénévole, entourée de Mmes Châtain et Thévenot, anciennes bibliothécaires, ainsi que de Mrs Guillaumot, Maire, et Michaud, Président de la Communauté de Communes, faisait faire une rapide visite du local avant le traditionnel pot de l'amitié qui a clôturé cette matinée.

Les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque :

Les jeudis de 15 H à 18 H

les 1er et 3ème samedis du mois de 10 H à 12 H

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Samedi 8 février	LAC : Théâtre à 20 heures	Salle des fêtes
Dimanche 16 février	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 15 février	AEL : Loto	Salle des fêtes
Vendredi 21 février	Fils d'Argent : 14 heures Assemblée Générale	Salle des fêtes
Samedi 22 février	Comité des fêtes : carnaval	Salle des fêtes
Dimanche 2 mars	Fils d'Argent : Bal masqué	Salle des fêtes
Samedi 8 mars	Foot : loto	Salle des fêtes
Dimanche 16 mars	AEL : Foire aux boudins	Salle des fêtes
Dimanche 23 mars	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 5 avril	Foot : Soirée contes avec Bernard Blot	Salle des fêtes
Dimanche 13 avril	LAC : 4ème Leyrennoise Engagement gratuit pour les enfants. Récompenses à tous les arrivants.	Salle des fêtes
Dimanche 27 avril	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 4 mai	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 18 mai	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 25 mai	Fils d'Argent : repas de la fête des mères	Salle des fêtes
Dimanche 1er juin	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 14 juin	AEL : concert	Salle des fêtes
Vendredi 27 juin	Fête de l'école	Salle des fêtes
Dimanche 29 juin	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes

DIMANCHE 13 avril 2003

4ème LEYRENNOISE

1 km - 3 km - 12,7 km

3 courses au départ de la salle
polyvalente de Saint Dizier Leyrenne

9 h 15 : 1 000 m débutants et poussins,

9 h 30 : 3 000 m benjamins et minimes,

10 h 00 : 12,7 km à partir des cadets.



Départ des plus jeunes (édition 2002)

Samedi 8 février 2003

20 heures, Salle des fêtes

THÉÂTRE

Organisé par le LAC

Ma femme est folle !

**1ère partie : comédie en 2 actes
de Jean BARBIER**

**2ème partie : sketch en patois,
ventriloque, défilé de robes anciennes**

**Spectacle interprété par
les Compagnons de la Rozeille**

Entrée 5 €

DIMANCHE 8 JUIN

L'enjambée creusoise

Rassemblement de randonneurs
(tous niveaux)

4 circuits sur les sentiers creusois
10 km, 15 km, 25 km, 40 km

Renseignements au 05 55 64 12 20

et au 05 55 64 11 63

Organisation « lou Chami »

Passerelle de la Bregère



L'inauguration a eu lieu dimanche 26 janvier à l'issue d'une randonnée organisée par l'association « Lou Chami ». Les courageux randonneurs, malgré le temps maussade, se sont retrouvés dans la salle de la mairie où une petite réception les attendait. Après quelques mots d'accueil, ils ont partagé le traditionnel pot de l'amitié pour saluer cette heureuse coopération.

La restauration de la passerelle de la Bregère a été possible grâce à un partenariat entre une association, une commune et une entreprise. Jacques Létang et Paul Durand, membres de l'association « Lou Chami » ont construit une nouvelle passerelle avec le bois fourni par l'entreprise de M. Boutillon et la visserie achetée par la commune de St Dizier. Les piliers ont été confectionnés par les employés communaux et la mise en place a été assurée par Jean-Luc Petit et Bernard Pradaude.



Randonneurs et habitants de St Dizier partageant un moment très convivial.



LA PÊCHE

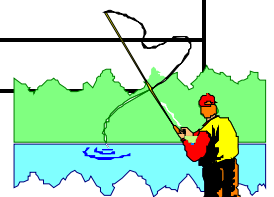
AAPPMA Janaillat-la Leyrenne (société de pêche) a tenu son assemblée générale. Le rapport moral et financier de l'année écoulée ont été approuvés à l'unanimité et le bureau a été renouvelé. Jean-Claude Sulpice a été réélu Président de l'association et le bureau est composé de 12 membres :

Vice-président : Jean-Pierre Penaud, Roland Givernaud ; Secrétaire : Liliane Colombier; adjoint Roland Duquesne ; Trésorière : Christiane Suchaud, adjoint Patrick Laberte
Membres : Daniel Pelle, Jean-Michel Labrousse, Éric Memolo, Jean-Pierre Meunier, Marie-Claude Montel, Roger Barouty.

Le programme pour l'année 2003.

27 juillet 2003	Concours de pêche organisé par l'AAPPMA
17 août 2003	Concours de pêche organisé par le comité des fêtes
31 mai ou 1er juin 2003	Fête de la pêche au plan d'eau ouvert à tous

Un autre concours sera organisé mais la date n'est pas encore fixée.
Les alevinages auront lieu 1 fois par mois de mars à septembre.



TÉLÉTHON 2002

6 ET 7 DÉCEMBRE



Les pompiers de Bourganeuf, comme l'an dernier, ont répondu présents pour ces journées de la solidarité.



Après les grandes manœuvres qui ont enchanté les petits et les grands, ils sont allés se réchauffer au stand de vente de la viande, sous le chapiteau aimablement prêté par la mairie de Royère de Vassivière. Le vin chaud était le bien venu !



On racontait une histoire et l'illustratrice, d'un coup de crayon magique, la mettait en image !



Pendant que les coureurs du LAC continuaient leur fil rouge, les jeunes de Creuse Oxygène nous faisaient une démonstration éblouissante de VTT.



Mauricette et Lucienne avaient organisé une loterie où chacun gagnait un lot de qualité.



Les dames de la couture, avec un large sourire, vendaient des enveloppes avec des lots qu'elles avaient confectionnés durant plusieurs mois.



Les huîtres du bassin d'Arcachon étaient vraiment délicieuses et facile à conserver avec le temps qu'il faisait !



Sylvie et Valérie tenaient le stand des tee-shirts sur lesquels chacun pouvait faire imprimer le paysage, le logo ou le portrait qu'il souhaitait.



Ginette et Claire ont surveillé l'urne avec attention. Elles étaient entourées de fleurs et de sapins d'Isabelle près du stand des brioches aux pralines du tennis club.



Les enfants de l'école avaient préparé un gigantesque plan de la commune...
BRAVO !



Ce téléthon était musical : du vendredi soir avec le Karaoké, les jeunes et moins jeunes musiciens, le spectacle des fils d'argent et l'animation du repas du samedi soir il y en eu pour tous les goûts...



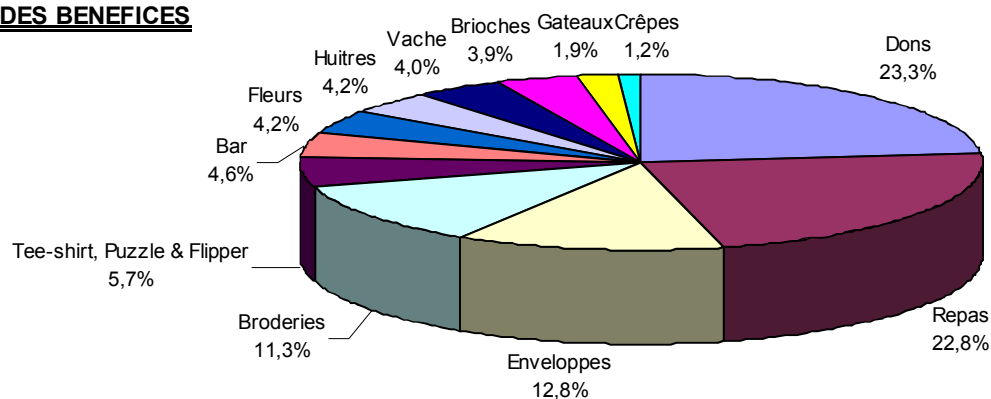
Vous étiez nombreux à déguster le délicieux bœuf bourguignon issu d'une vache de La Villatte. La mise en place et le service était assuré par le comité des fêtes et le foot.

Tous les bénévoles et toutes les associations qui ont animé, tenu les stands et la buvette ont été ravis que leurs efforts soient récompensés par la mobilisation des habitants de St Dizier et des alentours.

***Le vendredi 7 février à 19 heures, salle de la mairie
tous ceux qui ont œuvré pour que ces journées soient une réussite se retrouveront pour un pot de l'amitié.***

Activités	Dépenses	Recettes			Bénéfice
		Espèces	Chèques	Total	
Dons	-	318,00	1 633,10	1 951,10	1 951,10
Repas	-	1 137,00	773,00	1 910,00	1 910,00
Enveloppes	207,09	1 239,80	40,00	1 279,80	1 072,71
Broderies	-	933,86	14,00	947,86	947,86
Tee-shirt, Puzzle & Flipper	389,27	729,24	136,00	865,24	475,97
Bar	540,00	926,44	-	926,44	386,44
Fleurs	-	354,00	-	354,00	354,00
Huîtres	916,00	995,00	274,00	1 269,00	353,00
Vache	2 211,08	1 458,13	1 089,63	2 547,76	336,68
Brioches	-	300,00	24,00	324,00	324,00
Gâteaux	19,74	162,50	16,00	178,50	158,76
Crêpes	22,50	122,50	-	122,50	100,00
Divers	30,00	-	-	-	30,00
TOTAL	4 335,68	8 676,47	3 999,73	12 676,20	8 340,52 €

REPARTITION DES BENEFICES



État civil

Naissances

PRADEAU Emeline, Ezilda née le 4 juin 2002

TAGUEMOUNT Cloé, Carmen née le 2 décembre 2002

COMBAUDON Mathieu, Michel, Henri né le 19 décembre 2002

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Décès

Monsieur CHAMBRAUD Gilles (39 ans)

Madame GAGNERAUD Marie-Louise veuve GIRAUDIER (94 ans)

Monsieur REVEIL André (75 ans)

Monsieur TRUFFY André (85 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

*Déposez vos petites annonces à la
Mairie
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne
avant le
01 juin 2003*

Pensée...

Je ne prendrai pas de calendrier cette
année, car j'ai été très mécontent de
celui de l'année dernière !

Alphonse Allais